

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 mars 2016

1^{ère} **Commission**
N° CP-2016-2-1-6

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT
SA HLM DOMIAL ESH
ACQUISITION AMÉLIORATION DE 9 LOGEMENTS À GUEBERSCHWIHR**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à la SA HLM DOMIAL ESH à hauteur de 100 % pour un prêt PLUS de 570 651 € et un prêt PLUS FONCIER d'un montant de 36 309 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition-amélioration de 9 logements situés Place de la Mairie à Guebenschwihr.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (CG-2015-6-12-8), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de la SA HLM DOMIAL ESH, relative à une demande de garantie d'emprunt pour un prêt PLUS de 570 651 € et un prêt PLUS FONCIER d'un montant de 36 309 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition-amélioration de 9 logements situés Place de la Mairie à Guebenschwihr.

Cette opération a fait l'objet d'une décision de financement en date du 23 décembre 2013.

Le financement prévisionnel de cette opération d'un montant total de 903 125 € est prévu selon le tableau ci après :

Subvention Région	64 500 €
Subvention Commune	30 000 €
Prêt CDC PLUS	570 651 €
Prêt CDC PLUS FONCIER	36 309 €
Prêt Action Logement	75 000 €
Fonds propres	126 665 €
TOTAL	903 125 €

Les caractéristiques des prêts à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour lesquels la garantie est demandée sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt	PLUS	PLUS FONCIER
Identifiant de la Ligne du Prêt	5101251	5101250
Montant de la Ligne du prêt	570 651	36 309
Commission d'instruction	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle
Taux de la période	1,35 %	1,35 %
TEG de la Ligne du Prêt	1,35 %	1,35 %
Phase d'amortissement		
Durée du différé d'amortissement	24 mois	24 mois
Durée	40 ans	50 ans
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	0,6 %	0,6 %
Taux d'intérêt	1,35 %	1,35 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité forfaitaire 6 mois	Indemnité forfaitaire 6 mois
Modalité de révision	DL	DL
Taux de progressivité des échéances	0 %	0 %
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360	30/360

Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction de l'index de la Ligne du Prêt.

Ce prêt peut bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'opérations entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département.

En cas de mise en jeu de la garantie, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 27 nature 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN